



COMMUNE DE FOREST
FORMULAIRE DE DEMANDE D'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC

Demandeur

Nom, prénom:

Adresse :

CP + Localité :

Tél :

Courriel :

Société :

TVA :

Lieu de l'occupation

Adresse :

N° :

Réservation du stationnement: oui non

Demande d'occupation de la voie publique pour placer :

- échafaudage lift contener(s) grue mobile/nacelle grue fixe WC
 baraque de chantier silo béton autres:

Déclaration de la superficie occupée

1. pour toute occupation de la voie publique portant sur l'installation d'un échafaudage, conteneur, grue fera l'objet au préalable d'une demande d'autorisation à la police, veuillez compléter le **Volet B** du formulaire et le renvoyer, joint de ses annexes, à l'adresse électronique : zpz.midi-zuid.circ-verk.t@police.belgium.eu ou en vous rendant sur place avec le document rue Antoine Bréart 104 à 1060 Saint-Gilles tel: 02/559 85 61 .

Lorsque vous aurez obtenu l'autorisation de police renvoyer la avec ce formulaire, joint de ses annexes à l'adresse électronique: **ovp@forest.brussels** ou en vous rendant au 112 de la chaussée de Bruxelles à 1190 Forest

2. Pour une simple réservation de stationnement , veuillez compléter le **volet A** du formulaire et le renvoyer joint de ses annexes à l'adresse électronique : **ovp@forest.brussels** ou en vous rendant au 112 chaussée de Bruxelles à 1190 Forest

Volet A

période d'occupation

Du/...../..... au/...../..... Inclus

Longueur occupation voirie: m

Volet B

période d'occupation

Du/...../..... au/...../..... Inclus

1. Emprise voirie. Attention, seront compris dans la largeur occupée, les empiètements sur le trottoir, sur la zone réservée au stationnement et sur la partie réservée à la circulation.

Largeur: m

Longueur: m

Sous-total : m²

2. Emprise trottoir. Dans le cas de l'installation d'un échafaudage , veuillez déclarer la surface totale en m² occupée (largeur x longueur) ainsi que la surface totale des emprises au sol.

Largeur: m

Longueur: m

Sous-total : m²

Tarif

Placement de panneaux d'interdiction de stationner (disques E1):

100 € pour une zone réservée de 20 mètres durant un jour

10 € par signal supplémentaire lorsque la zone à réserver s'étend sur plus de 20 mètres

10 € par jour supplémentaire et par signal

Placement sur la voie publique, les trottoirs et accotements de :

Élévateurs : 17 € pour une durée égale ou inférieure à 5 jours; **40 €** pour une durée supérieure à 5 jours.

Conteneurs : 35 € pour une durée d'un mois **+2€ le m²/Jour.**

Echafaudages, grues : 40 € pour une durée d'un mois **+2€ le m²/Jour.**

Informations générales.

§1. Toute demande doit être faite au **minimum 5 jours ouvrables** avant l'événement au moyen du présent formulaire. Le formulaire est à compléter en lettres capitales et à renvoyer, accompagné de ses **annexes** aux adresse électroniques précitées, en mentionnant l'objet de l'envoi, sous libellé : "Demande occupation espace publique".

Attention: ces documents doivent être envoyés en pièce jointe et en format PDF ou JPEG uniquement, jamais dans le corps de texte d'un courriel.

§2. Toute demande de prolongation doit faire l'objet d'un nouveau formulaire et sera jointe de ses nouvelles annexes comme visé au volet A ou au volet B et cela 2 jours ouvrables avant la fin de la réservation.

§3. Seules les données reprises sur le formulaires seront prises en compte pour le traitement de la demande. **Toute demande incorrecte, incomplète ou imprécise fera l'objet d'une sanction administrative.**

§4. Si l'autorisation vous est délivrée, celle-ci ou copie de celle-ci devra être présentée sur simple demande de la police ou des agents communaux habilités à effectuer des contrôles.

Date:/...../.....

Signature du demandeur: